



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR
LA SÉCURITÉ ET
LA COOPÉRATION
EN EUROPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A/s : OSCE - Déclaration de la France – ambassadrice F. Benhabylès-Foeth- séance de clôture du FCS sous présidence géorgienne - 29 juillet 2026.

Monsieur le Directeur général Karaulashvili,
Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président,
Chers collègues,

Au moment de quitter la troïka, je dire quelques mots en cette capacité.

En premier lieu, je voudrais remercier et féliciter la Géorgie qui a conduit avec rigueur et professionnalisme les travaux du Forum pour la Coopération en matière de sécurité (FCS) ces derniers mois, faisant de sa présidence un succès.

Dans un contexte international marqué par des tensions sans cesse croissantes, notamment sur le continent européen en raison de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, nous demeurons convaincus de l'importance du rôle de l'OSCE : cette organisation, notre organisation, créée il y a plus de cinquante ans, en des temps qui n'étaient pas non plus exempts de tensions, offre, avec le FCS, un cadre unique. Ce Forum permet, d'une part, de rappeler les règles et principes politico-militaires souscrits par nous tous, Etats-participants aux termes de l'Acte final d'Helsinki et d'une série d'engagements dont le code de conduite qui était au cœur des dialogues de sécurité organisés sous présidence de la Géorgie. D'autre part, notre Forum doit permettre de maintenir des canaux de communication visant à circonscrire l'escalade, l'escalade verbale et bien sûr, l'escalade sur le terrain.

Ensuite, nous relevons avec satisfaction que les travaux conduits sous présidence géorgienne du FCS, aient permis de maintenir les fonctionnalités de ce forum, et de poursuivre l'examen des conséquences funestes de la guerre que la Russie mène russe contre l'Ukraine. Cette guerre emporte de multiples conséquences pour notre sécurité collective et la Russie bafoue les droits et règles élémentaires consacrés dans le DIH et le Code de Conduite relatif aux aspects militaires de la sécurité.

L'attention que votre présidence a portée, à travers les thèmes choisis pour vos trois dialogues de sécurité, à la mise en œuvre des obligations découlant du Code de Conduite nous a semblé particulièrement pertinente et nous vous remercions pour la grande qualité des experts que vous avez invités, dont les interventions ont nourri des échanges substantiels avec les Etats-participants, qu'il s'agisse d'étudier 1/ le renforcement de la conformité des actes avec les obligations du Code de Conduite ; 2/ les impacts des conflits armés sur les femmes et les filles,

ou 3/ de décrire les violations des Droits de l'Homme et du droit international humanitaires liés aux conflits.

Ces obligations s'imposent à nous tous ; nous devons les respecter. J'appelle à cette occasion, de manière solennelle, la Russie à permettre au CICR d'accéder aux prisonniers et d'informer les familles laissées sans nouvelles de leurs proches.

Pour terminer, je souhaite plein succès à la Grande-Bretagne qui prendra le relais à la présidence du Forum au dernier trimestre 2026. La France se réjouit d'avoir pu contribuer avec la Finlande, avec la Géorgie et avec le Royaume-Uni aux travaux du FCS au sein de la Troïka. Nous laissons maintenant la place à la Grèce et nous assurons les prochaines présidences que notre soutien de « simple Etat-participant » ne leur fera pas défaut.

Monsieur le Président, permettez-moi d'ajouter quelques mots liés à l'actualité.

La France condamne avec la plus grande fermeté la frappe qui a visé à Sloviansk le Consulat honoraire de la Lettonie, ainsi que les violations répétées de l'espace aérien souverain de la Roumanie, y compris non loin de Bucarest. Au lieu de nourrir encore davantage l'escalade de la guerre, il est temps que Moscou entende enfin nos appels à mettre fin aux combats afin de retrouver le chemin des négociations directes avec l'Ukraine, en vue d'une paix juste et durable sur notre continent. Nous soutenons cette voie et continuerons de le faire.

Monsieur le Président, je vous serais reconnaissante de bien vouloir joindre cette déclaration au journal du jour.

Je vous remercie./.